

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3348>



2009-2010

Fevrier 2010- Collège de Mirebeau sur Bèze : motion contre la DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: jeudi 4 février 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

12 élèves en plus , 2 classes en moins !

MOTION DU COLLEGE ARTHUR RIMBAUD DE MIREBEAU SUR BEZE

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation élus au Conseil d'Administration dénoncent vigoureusement l'insuffisance de la DHG pour l'année 2010/2011. Ils vont voter contre la DHG sans pour autant remettre en cause la quantité et la qualité du travail fourni par Madame la Principale et l'équipe administrative, dans des délais très courts.

La DHG prévue provoque la disparition de 2 divisions alors que le nombre d'élèves estimé par l'inspection académique est en augmentation (+12), et fait passer le nombre d'élèves moyen par division à 26,7 l'an prochain et même jusqu'à 28,3 dans les classes du niveau de 4ème, niveau au sujet duquel les enseignants ont les plus vives craintes car ils pensent les estimations de l'inspection d'académie sous évaluées (I A : 85, collège : 99) puisque chaque année les départs en fin de 5ème sont infimes.

En outre la capacité d'accueil de la plupart des salles de classe du collège ne permet pas de dépasser un effectif de 24 élèves sans poser de réels problèmes de sécurité : évacuation des élèves, tables placées devant les portes..

Cette DHG insuffisante dégrade les conditions d'étude des élèves et nuit à la qualité de l'enseignement. De plus elle accroît la charge de travail des enseignants et certains d'entre eux seront obligés d'aller compléter leur service dans un autre établissement pendant que d'autres seront contraints de faire des heures supplémentaires. En effet, la DHG diminue, les heures supplémentaires, par contre, augmentent.

Les élus représentants des parents d'élèves partagent les inquiétudes des personnels d'enseignement et d'éducation quant aux conséquences de cette DHG insuffisante.

C'est pourquoi les élus représentants des personnels d'enseignement et d'éducation demandent :

- la création d'une 4ème classe de 4ème
- la transformation des heures supplémentaires années en heures postes afin de permettre à tous les élèves d'étudier dans de bonnes conditions.

11 votes pour la motion

6 votes contre la motion.